

Publié le 13 février 2017.  
Dernière modification : 22 mai 2024.  
[www.entreprises-coloniales.fr](http://www.entreprises-coloniales.fr)

## SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE CASABLANCA

S.A., 1914.

Société immobilière de Casablanca  
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 16 janvier 1915)

Au capital de 550.000 fr., divisé en 5.500 actions de 100 fr. — Siège social à Paris, 18, rue de la Pépinière. — Conseil d'administration : MM. Fabre, de Fontanges, Lepel-Cointet, Piot, Sautter et Guérard. — Statuts déposés chez M<sup>e</sup> Bachelez, notaire à Paris et extrait publié dans la *Gazette du Palais* du 19 août 1914.

---

Société immobilière de Casablanca  
(*La Journée industrielle*, 23 mai 1920)

Cette société vient de réaliser l'augmentation de son capital, porté de 550.000 fr. à 1 million par l'émission de 4.500 actions de 100 francs.

---

AEC 1922/576 — Sté immobilière de Casablanca, 18, rue de la Pépinière, PARIS (8<sup>e</sup>).  
Capital. — Sté an., fondée en 1919 [*sic*], sous les auspices de la Société générale pour le développement de Casablanca ; cette société est aujourd'hui au capital de 1.550.000 fr. en act. de 100 fr. — Divid. : 1920. 5 fr.

Objet. — Toutes opérat. de terrains et d'immeubles au Maroc.

Conseil. — MM. Guy Lepel-Cointet <sup>1</sup>, présid. ; Maurice Piot <sup>2</sup>, admin. dél. ; le baron de Fontanges, R. G[aston-]Dreyfus <sup>3</sup>, A. Salvador, Prince de Carini, Henri Giret <sup>4</sup>, M. J.-C. Hornung <sup>5</sup>, admin.

---

<sup>1</sup> Guy Lepel-Cointet (1884-1954) : issu d'une dynastie d'agents de change parisiens. Fils d'André et d'une Dlle Ouizille, de Lorient (sœur d'un administrateur de Saupiquet). Marié à *Jeanne-Marie-Fernande Varanguien de Villepin*. Dont Éric (en religion), Marc (mpf 1940-1945), marié à Marie-Thérèse de Casamajor ; Monique (ctesse Ogier de Lesseps) ; et Gilbert, administrateur du Crédit électrique et gazier.

Associé d'agent de change. Administrateur de la Compagnie de Constructions Modernes au Maroc (1914) ; de la Société agricole du Maroc, de la Société générale pour le développement de Casablanca ; de la Cie chérifienne de colonisation (1920) ; de l'Afrique minière équatoriale et des Carrières et Matériaux de Nécy (1921) ; des Mines d'anthracite de Saint-Agnès (Isère). Partie prenante dans la Société de gérance des naphthes de Bakou (octobre 1925), destinée à exploiter certains actifs de la doyenne des sociétés pétrolières russes. Administrateur, de la Compagnie agricole d'Ouezzan (1927) et des Fruits coloniaux (1930).

Adeptes de Teilhard de Chardin.

<sup>2</sup> Maurice Piot (1875-1946) : saint-cyrien, administrateur de sociétés, président de la Compagnie chérifienne de colonisation. Voir [encadré](#).

<sup>3</sup> [René Gaston-Dreyfus](#) (1886-1969) : ingénieur ECP, banquier, administrateur de la Soblanca et autres sociétés.

<sup>4</sup> En fait : Henri Guët, de la [Banque Guët et Cie](#), Paris.

<sup>5</sup> Jean-Charles Hornung : successivement secrétaire du conseil, administrateur délégué, puis PDG de la [Société générale pour le développement de Casablanca](#).

---

Société immobilière de Casablanca  
(*La Journée industrielle*, 25 mars 1923)

Dans la séance du 13 mars, le conseil de cette société, qui a son siège. 18, rue de la Pépinière, à Paris, a décidé de porter le capital de 1 million 359.000 fr. à 2 millions par l'émission, à 115 fr., de 6.500 actions de 100 fr.

---

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE CASABLANCA  
S.A. frse au capital de 2 MF.  
Siège social : Paris, 18, r. de la Pépinière  
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,  
*Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord*, 1924-1925, p. 599-600)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

LEPEL-COINTET (Guy), 3, r. Meissonier, Paris ; pdt ;  
PIOT (Maurice), 24, bd La Tour-Maubourg, Paris ; adm. délégué ;  
GASTON-DREYFUS (René), 13, r. La-Fayette, Paris ;  
SALVADOR (Casimir) ;  
CARINI (Ph. de) ;  
GUËT (Henri) ;  
LEPEL-COINTET (André).  
VAN DEN VEN (Paul) <sup>6</sup>.

COMMISSAIRES AUX COMPTES

MAUD'HUY (de) ;  
SALMON-LEGAGNEUR (Jacques).

Constitution et durée. — Société constituée en 1919 [*sic*].

Objet. — Opérations immob., financières, hypothécaires au Maroc ; achat et vente d'immeubles ; gérance d'immeubles.

Capital social. — 2 MF en 20.000 act. de 100 fr.

Parts bénéficiaires. — 400.

Répartition des bénéf. — 5 % à la rés. légale ; 5 % d'intérêt aux act. Le solde : 75 % aux act. ; 25 % aux parts.

---

(*La Journée industrielle*, 21 octobre 1926)

Société Immobilière de Casablanca. — Capital porté de 3 millions à 3.500.000 fr., par l'émission à 112 fr. 50, de 6.000 actions nouvelles de 100 francs.

---

IMMOBILIERE DE CASABLANCA

---

<sup>6</sup> Paul Van den Ven : banquier à Bruxelles, également administrateur de la Société agricole du Tadla, de la Compagnie agricole d'Ouezzan...Président de la Société minière d'Almagrera. Voir [encadré](#).

(*La Revue coloniale*, novembre 1926)

L'assemblée extraordinaire du 3 novembre a régularisé l'augmentation du capital, porté de 3.500.000 francs à 4 millions.

---

Immobilière de Casablanca  
(*Mercure africain*, 8 décembre 1926)

Cette société va procéder à l'émission de 5.000 actions de 100 fr. aux prix de 112 fr. 50, ce qui portera le capital à 4 millions.

---

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE CASABLANCA  
S.A. frse au capital de 3,5 MF.  
Siège social : Paris, 18, r. de la Pépinière  
Registre du commerce : Seine, n° 44.348  
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,  
*Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord*, 1926-1927, p. 591)

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION

LEPEL-COINTET (Guy), 3, r. Meissonier, Paris ; pdt ;  
PIOT (Maurice), 24, bd La Tour-Maubourg, Paris ; adm. délégué ;  
GASTON-DREYFUS (René), 13, r. La-Fayette, Paris ;  
ALPHEN-SALVADOR (Casimir) ;  
CARINI (Ph. de) ;  
GUËT (Henri) ;  
VAN DEN VEN (Paul), 10, bd Brand-Witlock, Bruxelles ;  
BASSUET (Marcel) <sup>7</sup> ;  
FRIBOURG (Pierre) <sup>8</sup>.

#### COMMISSAIRES AUX COMPTES

*Idem.*

Capital social. — 3,5 MF en 35.000 act. de 100 fr.  
Parts de fondateurs. — 400.  
Répartition des bénéf. — *Idem.*

---

<sup>7</sup> Marcel-Charles-Louis Bassuet (Saint-Amand, Marne, 3 août 1879-Paris, 16 juillet 1943) : fils d'un aubergiste, marié en 1906 avec Claire Rochet, fille d'un agent de change près la Bourse de Paris. Médecin, professeur de médecine à Paris. Membre du Cercle du Bois-de-Boulogne (1908), officier de l'Instruction publique (*JORF*, 10 février 1914), membre du Cercle Hoche (1919), propriétaire hippique, chevalier de la Légion d'honneur et médaillé militaire comme médecin major de 2<sup>e</sup> classe au gouvernement militaire de Paris (*JORF*, 13 janvier 1927). Administrateur de plusieurs sociétés en compagnie de Pierre Fribourg : Société immobilière de Casablanca, Compagnie agricole d'Ouezzan, Produits Odol, Laques scientifiques et industrielles, Compagnie soudanaise, S.A. des Éts Joseph Mas à Douala (1928), Cultures tropicales en Afrique à Tabacounda (Sénégal), Union minière indochinoise (1934)... En outre à la Société agricole du Tadla, membre du conseil de surveillance des Éts Max Paquet, chromos vitrifiables à Vierzon (1927), actionnaire rétif de la Société financière du Congo français (mêlé à P. Fribourg)... Avis de décès en son domicile parisien, 103, rue Jouffroy : *Le Matin*, 5 août 1943.

<sup>8</sup> Pierre Fribourg : ingénieur civil des mines, banquier à Paris.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1925 (en fr.)

ACTIF	
Espèces en caisse et banque	855 72
Portefeuille	1.194.001 00
Propriétés (terrains, villas, immeubles)	1.714.556 60
Débiteurs divers	170.295 88
Ameublement	1 00
	<u>3.079.710 20</u>
PASSIF	
Capital	2.000.000 00
Rés. légale	20.371 61
Coupons (solde à payer)	3.769 15
Créditeurs divers	612.437 84
Compte d'ordre (versements ultérieurs sur participations)	371.200 00
Profits et pertes	71.931 60
	<u>3.079.710 20</u>

PROFITS ET PERTES EXERCICE 1925

DÉBIT	
Frais généraux Paris et Casablanca	39.079 45
Entretien immeubles et villas	38.121 47
Enregistrement	13.139 75
Intérêts et agios	19.768 66
Solde de l'ex. 1925	11.204 87
	<u>121.314 20</u>
CRÉDIT	
Locations	121.314 20
	<u>121.314 20</u>

Société immobilière de Casablanca  
(*La Journée industrielle*, 26 mai 1927)

Le bilan au 31 décembre 1926 s'est soldé par un bénéfice net de 315.349 francs.

Société immobilière de Casablanca  
(*La Journée industrielle*, 24 et 31 août 1928)

L'assemblée ordinaire a approuvé les comptes de l'exercice 1927 faisant apparaître un bénéfice net de 329.279 fr., contre 238 978 fr. pour l'exercice 1926. Compte tenu du reliquat antérieur, le solde disponible de 389.977 fr. a permis la distribution d'un dividende de 5 % par action et l'attribution d'une somme de 162.231 fr. au fonds de prévoyance spécial.

---

Société immobilière de Casablanca  
(*La Journée industrielle*, 23 juin 1929)

L'assemblée ordinaire tenue le 10 juin a approuvé les comptes de l'exercice 1928 qui se soldent par un bénéfice net de 79.763 fr. qui a été reporté à nouveau.

---

Société financière franco-belge de colonisation  
([Financo](#))  
(*L'Information financière, économique et politique*, 17 juillet 1930)

L'activité de votre société, au cours de son premier exercice, s'est manifestée par des prises d'intérêt dans les diverses entreprises suivantes :

.....  
Société immobilière de Casablanca ;

---

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE CASABLANCA  
Société anonyme au capital de 4.035,000 de francs  
divisé en 40.000 actions de 100 francs chacune  
Siège social : 11 *bis*, boulevard Haussmann, Paris

---

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE  
(*L'Information financière, économique et politique*, 8 février 1931, p. 11, col. 6)

MM. les actionnaires de la Société agricole du Maroc sont convoqués, conformément aux dispositions des articles 33, 34 et 47 des statuts, pour le :

samedi 21 février 1931 à 10 heures 30

au siège social de la Société, 11 *bis*, boulevard Haussmann, à Paris, en assemblée générale extraordinaire.

Ordre du Jour :

1° Approbation de l'apport de l'actif de la Société à la Société Générale pour le développement de Casablanca et de la rémunération de cet apport :

2° Dissolution anticipée de la Société ;

3° Désignation des liquidateurs et fixation de leur mission ;

4° Propositions diverses.

Conformément à l'article 32 des statuts, les actionnaires possédant des titres au porteur devront déposer leurs titres au siège social ou dans un établissement financier

deux jours au moins avant la réunion, et le récépissé de dépôt tiendra lieu de carte d'entrée à l'assemblée.

Les mandataires devront déposer leurs pouvoirs au siège social deux jours au moins avant la réunion.

Le conseil d'administration.

---

#### CARNET DE L'ACTIONNAIRE

(*L'Information financière, économique et politique*, 11 février 1931, p. 4, col. 6)

#### Assemblées extraordinaires

Société Immobilière de Casablanca. — Le 21 février, à 15 h. 30, boulevard Haussmann, 11 *bis* : approbation de l'apport de l'actif de la la société à la [Société générale pour le développement de Casablanca](#) et de la rémunération de cet apport ; dissolution anticipée de la société ; désignation des liquidateurs ; questions diverses.

---